

Décision DG n° 2019-306

du 12 juillet 2019 portant nomination auprès du Comité scientifique permanent « contrôle de qualité des dispositifs médicaux » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L. 5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** l'avis n° 2018-04 du Conseil scientifique en date du 26 septembre 2018 ;
- Vu** la délibération n° 2018-37 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2018 ;
- Vu** la décision DG n° 2019-305 du 12 juillet 2019 portant création du Comité scientifique permanent « contrôle de qualité des dispositifs médicaux » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité scientifique permanent « contrôle de qualité des dispositifs médicaux », pour une durée de quatre ans à compter de la date de la présente décision :

Monsieur AYDIN (Mesut)
Monsieur BORDY (Jean-Marc)
Madame BOUCHE (Esther)
Monsieur FUCHS (Alain)
Monsieur LELEU (Cyril)
Madame MAZURIER (Jocelyne)
Monsieur MEGER (Lionel)
Madame MIENS (Pauline)
Monsieur QUIRINS (Charles)
Monsieur THOMET (Fabien)

En qualité de représentants des associations agréées des usagers du système de santé :

Monsieur COTTET (Claude), association Consommation Logement et Cadre de Vie, membre titulaire,
Monsieur PICARD (Roger), association Huntington France, membre titulaire,

Monsieur DEMONFAUCON (Christophe), association française de personnes souffrant de troubles obsessionnels et compulsifs, membre suppléant,
Monsieur MAZARS (René), association française des polyarthritiques, membre suppléant.

Article 2 : Le Directeur des dispositifs médicaux, des cosmétiques et des dispositifs de diagnostic in vitro est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 12 juillet 2019

Dominique MARTIN
Directeur général